



*Les enfants d'abord*

## **Protection des données personnelles**

Les informations personnelles collectées par le Fonds de dotation et la Fondation du Paris Saint-Germain sont traitées dans le cadre :

- de l'analyse de votre projet en vue d'y apporter une réponse ;
- de répondre plus généralement aux demandes adressées via le formulaire de contact ;
- de la collecte des dons et des opérations y afférents ;
- de vous tenir informé, suivant votre acceptation, de l'actualité et des projets soutenus par la Fondation et le Fonds de dotation via notre newsletter.

Ces Informations sont strictement confidentielles et sont utilisées par Fonds de dotation et la Fondation du Paris Saint-Germain ou ses sous-traitants soumis aux mêmes obligations, dans le respect de la réglementation en matière de protection des données personnelles.

Nous vous informons que vous disposez à l'égard de ces informations d'un droit d'accès, de rectification de mise à jour des données vous concernant lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes et d'effacement. Vous pouvez demander la portabilité des données vous concernant. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez par ailleurs transmettre au Fonds de dotation du Paris Saint Germain ses instructions pour la conservation, l'effacement ou la communication de vos données en cas de décès et désigner la personne qui en aura la charge.

Vous pouvez à tout moment exercer ses droits et contacter le délégué à la protection des données en écrivant par courrier électronique à l'adresse [dpo@psg.fr](mailto:dpo@psg.fr) ou par écrit à l'adresse suivante :

PARIS SAINT-GERMAIN  
Délégué à la Protection des Données  
53 avenue Emile Zola  
92100 Boulogne-Billancourt

La demande doit obligatoirement être accompagnée de la photocopie d'un justificatif d'identité. Une réponse sera adressée dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

La Fondation et le Fonds de dotation du Paris Saint Germain feront de leur mieux pour répondre aux interrogations concernant les traitements de données personnelles qu'ils réalisent. Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez, si vous le souhaitez, introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site (<https://www.cnil.fr>).